

Bourses pour poursuivre des études universitaires et post universitaires au Japon

Le Gouvernement du Japon propose aux jeunes lycéens et étudiants de nationalité luxembourgeoise de poursuivre leurs études universitaires ou post universitaires au Japon à partir d'avril 2020 en leur offrant deux types de bourses d'études, dont la durée peut varier de 18 mois à 7 ans pour certaines disciplines.

Bourse universitaire

Le Gouvernement du Japon invite en premier lieu les jeunes Luxembourgeois à poursuivre leurs études universitaires au Japon. Grâce à cette bourse du Gouvernement japonais, un grand nombre des disciplines universitaires sont accessibles aux diplômés de l'enseignement secondaire du Luxembourg.

Cette bourse universitaire est valable pour cinq années, d'avril 2020 à mars 2025 et comprend une année d'études préliminaires de la langue japonaise et de sujets annexes. Pour certaines disciplines, elle s'étendra à sept ans. Un boursier admis dans un cours de maîtrise après l'obtention du diplôme d'études universitaires pourra bénéficier d'une bourse complémentaire.

L'attribution d'une telle aide dépend des qualifications et de l'intérêt dont les candidats feront preuve sur dossier et lors d'entretiens de sélection. Il est à noter que les candidats-boursiers doivent être nés après le 2 avril 1995.

Outre une allocation pécuniaire mensuelle adaptée aux besoins des étudiants de ce niveau, le Gouvernement du Japon prend en charge les frais de transport du boursier du Luxembourg au Japon et retour. Pendant la première année, l'étudiant est logé par l'institution chargée du programme d'études préparatoires à son entrée à l'université ou à l'école spécialisée. Par la suite, l'université le secondera dans la recherche d'un logement approprié, soit en résidence universitaire ou auprès de particuliers.



Bourse postuniversitaire

La bourse postuniversitaire, s'adresse à tous les détenteurs d'un diplôme universitaire, nés après le 2 avril 1985. Le Luxembourg a chaque année le bénéfice d'une bourse dans cette catégorie. Cette <<bourse de recherche>> est octroyée pour une durée de deux ans, si le départ est en avril et de 18 mois pour une arrivée en octobre au Japon.

Un grand nombre de disciplines aussi bien en sciences humaines, sociales ou naturelles sont accessibles. Le boursier retenu pourra opter en fonction de ses qualifications universitaires pour des travaux de recherche ainsi que l'intégration dans un cours de maîtrise ou encore de doctorat. Signalons toutefois que l'admission à ces deux cours est liée à la réussite de l'examen d'entrée de l'université concernée.

Dans le cas présent, le candidat-boursier doit effectuer lui-même le choix de l'université et obtenir une lettre confirmant l'accord pour l'inscription universitaire par un professeur de l'université choisie.

Outre une allocation pécuniaire adaptée aux besoins d'un étudiant du niveau postuniversitaire au Japon, la bourse d'études prévoit la prise en charge des frais de transport du boursier du Luxembourg au Japon et retour. L'Université aidera le boursier dans la recherche d'un logement approprié, soit en résidence universitaire ou auprès de particuliers.

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : vendredi 21 juin 2019

Les personnes intéressées par ces différents types de bourses sont dès lors invitées à prendre contact avec le Service Culturel de l'Ambassade du Japon

culture.embjapan@lx.mofa.go.jp

Tel: 46415151



**Ambassade du Japon
au Luxembourg**